

## COMPTE-RENDU REUNION SECTORISATION - COLLEGE DES PONTS JUMEAUX DU 25/06/2018

**Présents (élus - administration) :**

**Conseillers départementaux :** M. FABRE, M. KLOTZ      **Inspection académique :** Mme HOMS, M. FAISY  
**Conseil départemental - Direction de l'Education :** Mmes DE MALVINSKY, KRONENBERGER, M. DELRUE, M. PINATON,  
M. HAITCE, M. GAY, M. ENAUD  
**Principaux :** Mme EL FASSI (Les Chalets), MM. RABIOT (Pont-Jumeaux), MOUCHOTTE (Clémence Isaure)

**Nombre de participants (administrés,...) :**

90 personnes environ, parents d'élèves des écoles du secteur des Ponts-Jumeaux  
Président du Comité de quartier

Thème	Question	Intervenant	Réponse	Intervenant
<b>Propos introductifs</b>				
Propos introductifs	<p>La rencontre de ce jour s'inscrit dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement du Conseil départemental, qui consiste notamment à construire un nouveau collège par an d'ici 2024.</p> <p>La construction de nouveaux collèges implique de modifier les secteurs de recrutement pour garantir les équilibres dans les affectations des élèves.</p> <p>Dans le secteur du collège des Ponts-Jumeaux, les enfants proviennent de différentes écoles.</p> <p>La concertation s'engage aujourd'hui avec les parents d'élèves de CM1, futurs 6ème à la rentrée 2019.</p> <p>Pour rappel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil départemental a la charge de l'entretien, de l'agrandissement, de la construction et de l'équipement des collèges, ainsi que de la sectorisation des collèges.</li> <li>- L'Académie a la charge de l'affectation des élèves dans les établissements et de la gestion des dérogations.</li> </ul>			M. FABRE
<b>Rentrée scolaire 2018</b>				
Propos introductifs	Pour la rentrée 2018, 18 élèves du secteur n'ont pas pu être affectés aux Ponts Jumeaux (effectifs trop importants par rapport à la capacité d'accueil du collège). Nous invitons les parents concernés à faire un recours afin que nous puissions traiter les situations au cas par cas.			M. FAISY
Affectation	Quelle réponse donnez-vous aux familles des 6 élèves concernés par la décision d'affectation au collège Henri-Guillaumet, prise au dernier moment ?	Président comité de quartier	L'Education nationale reste à l'écoute et recevra individuellement chaque famille concernée pour envisager une solution.	Mme HOMS
Affectation	C'est une décision violente qui met les familles concernées dans le désarroi. Pourquoi attendre le dernier moment pour prendre de telles décisions ?	Parent	<p>Les familles ont encore des possibilités de recours auprès de l'Education nationale. L'objectif de la rencontre de ce jour est de faire en sorte que cette situation ne se reproduise plus en travaillant sur la sectorisation et les capacités d'accueil des collèges.</p> <p>Dans ce cadre, une concertation a eu lieu en mars 2018 mais nous avons conscience que cette rencontre était en réalité trop tardive.</p> <p>Le collège des Ponts Jumeaux connaît un problème structurel : le nombre d'élèves domiciliés dans le secteur de recrutement dépasse la capacité d'accueil du collège. Pour y remédier, le Conseil départemental a demandé à la mairie s'il était possible d'étendre le collège sur l'école avoisinante (Ecole maternelle du petit Gragnague).</p> <p>Par ailleurs, il existe une grande porosité des secteurs dans la ville de Toulouse (départ vers le privé, dérogation vers d'autres collèges publics).</p> <p>Le pic actuel est une conséquence de l'augmentation du taux de respect et des grands projets immobiliers alentours.</p>	M. DELRUE
Affectation	Cela fait 10 ans que le problème est connu dans ce quartier familial. Pourquoi ne pas avoir anticipé ?	Parent	Le collège des Ponts Jumeaux a été sous-occupé au cours des dernières années. Ce qui a évolué, c'est le taux de respect, et c'est une bonne chose. De plus, le collège des Ponts Jumeaux est attractif et plusieurs élèves domiciliés hors du secteur viennent au collège par dérogation. Il était donc difficile d'anticiper ce changement de comportement.	M. FABRE
Dérogation	Quelle est la politique en matière de dérogation ?	Parent	La loi prévoit que les dérogations ne sont possibles que sous réserve des places vacantes après l'affectation des élèves du secteur. En conséquence, aucune dérogation n'a été accordée pour l'entrée en 6ème cette année.	Mme HOMS
Effectifs	Pouvez-vous expliquer la différence entre la courbe des effectifs (courbe verte) et la courbe du taux de respect de la sectorisation (courbe rose) ? (Cf. support de présentation projeté lors de la rencontre).	Parent	La courbe des effectifs (verte) représente les effectifs par année de tous les niveaux confondus. La courbe du taux de respect (rose) ne représente les taux des respect que pour les entrées en 6ème.	M. DELRUE

Thème	Question	Intervenant	Réponse	Intervenant
Effectifs	Globalement, l'évolution des effectifs sur le secteur des écoles s'est traduite par un pic en 2018 (+10 élèves). Nos projections permettent d'anticiper une relative stabilité par la suite avant un nouveau pic en 2025.			Mme DE MALVINSKY
Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)	Pour information, le taux de PCS défavorisées dans l'ensemble des collèges publics toulousains est de 37% et de 24% sur l'ensemble du département.			Mme DE MALVINSKY
<b>Scénario 1 : Rattacher la partie sud du territoire de l'école Lalande et une partie de l'école des Sept Deniers au collège Henri Guillaumet à Blagnac</b>				
Transport	Vous indiquez 21 min en transports en commun. Or, les habitants savent que le quartier est fortement embouteillé en particulier pour rejoindre Blagnac. Il faut compter 45min en réalité ! Cela veut-il dire que mon enfant doit se lever à 6h du matin ?!	Parent		
Transport	Au sujet de la densification des axes routiers, je vous invite à lire l'article "A Toulouse" rédigé par le Président du Tisséo collectivités (M. Jean-Michel LATTES). Il cible trois quartiers qui subissent une forte pression en matière de sectorisation : Malpère, les Minimes et les Sept Deniers. "Soyons prudents avec Tisseo".	Président comité de quartier		
Lien école/collège	Vous proposez de séparer des enfants qui ont passé 8 ans ensemble dans la même école. Quelle prise en compte de l'humain quand vous coupez un quartier et une école en 2 ?	Parent	Pour rappel, aujourd'hui, les situations des écoles sont différentes. Certaines sont rattachées à un collège, d'autres à plusieurs collèges selon les quartiers.	M. FABRE
Lien collège/lycée	Vous parlez du maintien du lien école/collège. Mais qu'en est-il du lien collège/lycée ?	Parent	Concernant les affectations (école, collège, lycée), c'est l'adresse du domicile qui fait foi (et non l'établissement fréquenté précédemment). Les enfants déplacés au collège Henri Guillaumet reviendront au lycée dans l'établissement du secteur des Ponts Jumeaux et leurs camarades blagnacais iront au lycée de Blagnac. C'est un inconvénient du scénario.	M. DELRUE
Lien collège/lycée	Est-il envisageable de modifier la sectorisation du Lycée de Blagnac pour y intégrer les élèves des Septs Deniers qui auront été déplacés au collège Henri Guillaumet ?	Parent	Pour les lycées, la sectorisation est de la compétence de la Région en lien avec l'Education nationale. Il faut voir si la région est d'accord pour modifier la sectorisation de Blagnac. Le lycée de Blagnac n'est pas réglementairement le lycée de secteur des collégiens envoyés à Blagnac.	M. FAISY
Restauration scolaire	A Blagnac, les tarifs sont différents pour les Blagnacais et les non-blagnacais. C'est un coût supplémentaire que les familles concernées doivent payer.	Parent	Le Conseil départemental a mis en place, pour les collégiens, une aide à la restauration, elle est identique dans tous le département. Les familles n'auront donc pas de frais supplémentaire à payer pour la restauration scolaire.	M. DELRUE
Transport	Pourquoi avoir proposé Guillaumet ?	Parent	Cette proposition repose deux critères : la proximité géographique (Guillaumet est le collège le plus proche) et les places disponibles. Le choix du collège Henri Guillaumet répond à ces deux critères.	M. DELRUE
Lien école/collège/lycée	Serait-il possible d'anticiper les effets "dominos" avec les autres acteurs (la région notamment) ?	Parent	Il faut se concentrer aujourd'hui sur la compétence du Département (les collèges) et sur une échéance à la rentrée 2019. Nous ne conditionnerons pas nos décisions à celles qui appartiennent à d'autres acteurs.	Laurent DELRUE
Fratreries	Qu'en est-il des fratreries ?	Parent	A partir de la sectorisation mise en place par le Conseil départemental, les familles peuvent demander des dérogations auprès de l'Education nationale au titre de la fratrie (rang 4).	M. FAISY
Fratreries	"Vos décisions ont déjà amené à séparer des fratreries. Ce sont des décisions qui excluent l'humain."	Parent	C'est dans l'intérêt des fratreries que l'on cherche à dégager plus de places sur le collège, afin d'avoir une marge de manœuvre suffisante pour éviter au maximum ce type de problème.	M. FABRE
<b>Scénario 2 : Rattacher une partie de l'école des Amidonniers au collège Clémence Isaure</b>				
Sectorisation	Ce scénario a déjà fait l'objet d'un refus catégorique en mars dernier . Ce n'est pas la peine de maintenir cette proposition !	Parent	Pour information, seuls 15 élèves de CM1 seraient aujourd'hui concernés par cette proposition.	Mme DE MALVINSKY
<b>Scénario 3 : Rattacher une partie de l'école des Amidonniers au collège Lamartine et affecter la totalité du secteur de l'école Patte d'Oie au collège Clémence Isaure</b>				
Transport	C'est le scénario catastrophe. De plus, Alphonse Larmatine et Clémence Isaure c'est la même chose (150m de distance l'un de l'autre). Le problème d'accessibilité en transports en commun persiste.	Parent	On ne peut proposer des scénarios qu'au regard des établissements où il y a de la place.	Mme DE MALVINSKY

Thème	Question	Intervenant	Réponse	Intervenant
Mixité sociale	Vous allez assister à un départ des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) favorisées vers le privé. Cela va casser les objectifs de mixité sociale et le taux de remplissage des collèges publics visé ne sera pas atteint.	Parent		
Sectorisation	Les 3 premiers scénarios renvoient à ce qui a été dit en mars. "Il faut considérer l'humain".	Parent		
<b>Scénario 4 : Rattacher une partie des écoles Falguière et Amidonniers au collège Pierre de Fermat</b>				
Enquête	Pourquoi ne pas proposer aux parents des choix d'affectation, ce qui réglerait sans doute naturellement le problème pour 30 élèves ?	Parent	Cette proposition mérite d'être examinée en lien avec l'Education nationale.	Mme DE MALVINSKY
Sectorisation	Le collège Fermat est-il d'accord ?	Parent	Tous les scénarios qui vous sont présentés sont "réalistes", c'est-à-dire que tous les établissements d'accueils envisagés sont en capacité d'accueillir les élèves.	M. DELRUE
Lien école/collège	Tous les scénarios se ressemblent et dispersent les enfants. Dans ces scénarios, que faites-vous du lien école/collège ? Les écoles sont-elles prêtes à s'adapter aux scénarios ?	Parent	Les écoles n'ont pas à dire oui ou non à la proposition de sectorisation. Il faut néanmoins anticiper pour permettre la meilleure transition possible et installer convenablement le lien école/collège.	M. FAISY
			Aujourd'hui, il y a en effet plusieurs incohérences : c'est le cas d'une école rattachée à 4 collèges, mais aussi par exemple de la rue du Béarnais rattachée au collège Fermat. Ce sont des incongruités historiques. Aussi, tous les scénarios ont été travaillés dans le souci du possible.	M. FABRE
<b>Scénario 5 : Création d'un groupement de secteur entre plusieurs collèges</b>				
Présentation du principe du groupement de secteurs	La loi prévoit la possibilité de créer des groupements de secteurs dans les territoires dotés de transports publics. Cela implique que les parents formulent des vœux pour choisir le collège pour leur enfant ; c'est à l'Education nationale qu'appartient le dernier mot sur l'affectation. Les décisions sont fondées sur les objectifs de répartition équilibrée des effectifs et de mixité sociale dans les collèges. Nous proposons de réfléchir sur la création de zones tampons. Cela consisterait à créer un groupement de secteur entre 2 ou 3 collèges sur une partie du territoire afin de prendre en compte les vœux des parents.			Mme DE MALVINSKY
	2 solutions sont donc envisageables : - soit on fait des secteurs ou sous-secteurs d'affectation en fonction de l'adresse du domicile. Cette solution est plus stricte mais a l'avantage d'être plus clair. - Soit on fait des zones tampons. Cela implique que l'Education nationale reste compétente pour les affectations finales. Cette solution est moins stricte mais a l'inconvénient d'être plus aléatoire sur le lieu d'affectation.			M. FABRE
Sectorisation	Peut-on imaginer un scénario mixte où l'on demanderait (par sondage) aux parents leur souhait dès la rentrée 2018 (en vue de la rentrée 2019) et adapter la carte du secteur en conséquence ? Une carte bien définie au préalable est préférable plutôt qu'un système où les gens font jouer leurs appuis.	Parent	Il est aussi possible de combiner plusieurs scénarios, d'autant plus que le scénario 4 par exemple (proposition d'une carte fixe) ne suffit pas en nombre d'élèves.	M. DELRUE
Sectorisation	Pour le scénario de la zone tampon, connaissez-vous les zones concernées ?	Parent	Les zones concernées correspondraient à celles présentées dans les scénarios précédents.	M. DELRUE
<b>Questions diverses</b>				
Extension	Sommes-nous partis pour faire une concertation chaque année ? Pourquoi ne pas chercher à augmenter la capacité du collège ?	Parent	L'objectif n'est pas de faire des concertations chaque année mais d'établir un scénario qui permette de régler sur le long terme les problèmes de capacité. En plus de la sectorisation, nous réfléchissons aux moyens d'étendre le collège des Ponts-Jumeaux. Deux hypothèses sont envisageables : - Soit on construit un collège neuf sur un terrain vierge. Il faut compter quatre ans de délais (acquisition du terrain, modification PLU, appel d'offres, construction...) - Soit on utilise un bâtiment déjà existant, ce qui permet d'écourter les délais.	M. DELRUE
Extension	Si l'on étend le collège des Ponts-Jumeaux en récupérant les bâtiments de l'école du "Petit Gragnague", qu'en sera-t-il des enfants qui y sont scolarisés ?	Parent	Nous avons envisagé cette solution car nous savons qu'en parallèle la Mairie a, à ce jour, plusieurs projets de constructions d'écoles dans toute la ville, conformément à sa compétence.	M. DELRUE
			La solution qui vise à récupérer les bâtiments de l'école du "Petit Gragnague" est celle qui paraît la plus rapide pour étendre le collège. C'est une hypothèse envisageable. Une autre solution consisterait à récupérer les deux maisons qui jouxtent le collège. Elles appartiennent à la Mairie mais sont encore habitées aujourd'hui. C'est une solution plus aléatoire. La demande a été adressée à la Mairie et nous vous proposons de saisir la mairie de quartier pour soutenir ce projet.	M. FABRE
Extension	Les grands projets d'aménagement urbains en cours ou à venir posent d'autres questions si on se projette à 10 ans. Comment cela est-il pris en compte ?	Parent	Le Conseil départemental vote le budget maximum pour la reconstruction d'un collège afin de ne pas avoir à attendre un autre vote pour que soient votées des dépenses supplémentaires. En plus de la Mairie, nos services fonciers recherchent des bâtiments et terrains disponibles par ailleurs.	M. DELRUE
Extension	On peut donc saisir notre Mairie de quartier afin d'appuyer la demande pour étendre le collège.	Parent	/	

Thème	Question	Intervenant	Réponse	Intervenant
Dérogations	Qu'en est-il du taux de dérogations au collège Fermat ? Pourquoi ne pas travailler à le réduire ?	Parent	C'est le cas cette année : nous avons refusé toutes les dérogations entrantes pour faire de l'italien à Fermat.	M. FAISY
Capacité	Y a-t-il des solutions pour 1 an ou 2 sur le collège des Ponts-Jumeaux sans avoir à fermer l'école ?	Parent	Sur le terrain actuel du collège, une extension est difficile. Le site est très contraint. Le collège est petit, le réfectoire limité, les exigences de sécurité atteintes. Le collège a aujourd'hui atteint sa capacité d'accueil maximale.	M. DELRUE
Transport	Les trajets qu'impliquent les scénarios proposés posent problème. Nous avons choisi de vivre ici, à proximité du collège. Ce n'est pas pour envoyer notre enfant dans un collège à plus de 30min de route.	Parent	Le temps de transport envisagé reste inférieur au temps moyen de transport actuel à l'échelle du département.	M. DELRUE
Sondage	Il faudrait demander aux parents de s'exprimer et d'émettre des vœux par sondage, dès septembre 2018, pour en faire ensuite une analyse rapide, notamment au cas où l'on serait dans une situation de blocage.	Parent	Il faut considérer cette enquête comme un sondage qui aide à prendre la décision mais qui ne la détermine pas. Il faut être conscient que l'on ne pourra pas renouveler le sondage chaque année, d'autant plus que les résultats pourront être très différents d'une année sur l'autre. Il faut donc que ce sondage se fasse par un engagement moral entre l'administration et les parents (gage de sincérité) et que les parents considèrent que ce n'est qu'un élément d'analyse consultatif.	M. DELRUE
	Interroger par un sondage les parents permettra sûrement de voir que les modifications de sectorisation pourront arranger certains parents au vue de leur situation.	Parent	Cette proposition semble intéressante. Sa faisabilité doit être étudiée avec l'Education nationale, en lien avec les parents d'élèves des collèges et des écoles. En effet, certains parents pourront être intéressés d'inscrire leur enfant dans un collège proche de leur lieu de travail.	M. DELRUE / M. FABRE
Groupement de secteurs	Nous souhaitons de l'anticipation si ce projet de groupement a lieu.	Parent	L'hypothèse du groupement de secteur est à construire. On peut demander aux parents leur avis, mais il faut savoir que l'affectation aura lieu en juin. Il se peut cependant que les familles choisissent en majorité le même collège et que celui-ci n'aura pas la capacité pour recevoir tous ces enfants. Certains seront donc réaffectés dans d'autres collèges.	M. FAISY
Transport	La mise en place d'un transport scolaire est-elle envisagée pour les quartiers délocalisés ? Sinon, une discussion avec Tisseo peut-elle être engagée pour adapter les horaires à ces scénarios ?	Parent	Dans Toulouse, il n'est envisagé que l'utilisation des transports en commun Tisseo. Dans un seul cas (projet mixité - Raymond Badiou), le Conseil départemental organise un transport scolaire pour les enfants du quartier vers les collèges du centre-ville. En revanche, le Conseil départemental travaille chaque année avec Tisseo pour mettre en place des services aménagés et adaptés aux horaires des collégiens. Des accords sont souvent conclus entre le Conseil départemental et Tisseo.	M. DELRUE
			Il faut rappeler que le Conseil départemental finance les déplacements (un aller-retour par jour) pour tous les collégiens domiciliés à plus d'un kilomètre du collège d'accueil. Par ailleurs, il faudra s'interroger et travailler sur les accès à pied, à vélo.	M. FABRE
Concertation et décision	Il nous semble nécessaire que l'on soit informer de l'évolution de vos travaux et de votre réflexion. Il faut de l'anticipation, de la communication et l'organisation d'échanges.	Parent	Les perspectives de travail prévues à ce jour sont :	
	Il est vrai que le lien entre le Conseil départemental et les associations de parents d'élèves s'est détérioré lors de la rencontre de mars. Consultez-nous et le problème se règlera plus rapidement.	Représentant parents d'élèves	Deux réunions de concertation supplémentaires : - une réunion avant les vacances d'automne - une réunion avant les vacances de Noël  La présentation des propositions en Conseil Départemental de l' Education Nationale en janvier 2019.  Le vote des décisions de sectorisation fin janvier 2019.	

Fin de la rencontre à 19h45

Rédacteur du compte rendu : T. ENAUD le 18 juillet 2018